



La Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec décerne annuellement des bourses aux meilleurs étudiant.e.s du Conservatoire pour les encourager dans la poursuite de leurs parcours. Ces bourses proviennent de généreux donateurs de toutes les régions du Québec, qui ont à cœur le développement du talent d'étudiant.e.s en musique et en art dramatique.

Cette année la Fondation remettra une bourse de **5 000 \$** à un.e étudiant.e ou collectif en art dramatique inscrit.e à temps complet et ayant entre 18 et 25 ans.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, l'étudiant.e. ou les membres du collectif doivent avoir entre 18 et 25 ans et être encore aux études. L'étudiant.e. ou collectif doit présenter un projet de développement, de formation ou de création afin de démarquer sa candidature. La bourse vise à reconnaître et à encourager les étudiant.e.s ou collectifs qui désirent réaliser un premier projet professionnel d'importance, tel que :

- Projets de développement professionnel (ateliers théâtraux, projets de création, etc.)
- Stages et formations
- Présenter leurs œuvres au public, au Conservatoire ou dans des lieux culturels ou événements artistiques établis
- Participer à des projets de résidence interne (Conservatoire) ou externe
- Développement d'outils reliés à la promotion de leurs œuvres et de leur cheminement de carrière
- La bourse ne peut être utilisée pour acquitter les frais de scolarité d'une autre institution d'enseignement en musique

Les candidatures pour ces bourses seront examinées par un jury formé de personnalités extérieures au Conservatoire.

Notez qu'un.e étudiant.e ne peut recevoir qu'une seule bourse nominative de la Fondation par année.

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

La sélection des lauréats devra se faire en considération des critères suivants :

- Dossier académique
- Clarté de la description du projet
- Budget du projet

Les candidat.e.s doivent poursuivre leurs études au Conservatoire suite à l'octroi de la bourse.

Les candidat.e.s doivent avoir acquitté tous leurs frais scolaires avant de recevoir une bourse.

Le dossier doit être transmis à la Fondation du Conservatoire au plus tard le 17 mai 2023 à 17h.

Les modalités de transmission sont indiquées en page 2 du formulaire.

Les dossiers en retard ou incomplets ne seront pas considérés.

CONSERVATOIRES D'ART DRAMATIQUE						
<input type="checkbox"/> Québec	<input type="checkbox"/> MONTRÉAL					

IDENTIFICATION candidat.e		
NOM	PRÉNOM	
ADRESSE		CODE POSTAL
TÉLÉPHONE	COURRIEL	
NAS* : _____		
<i>Le numéro d'assurance sociale est requis pour l'émission du chèque de bourse.</i>		
DISCIPLINE :		



Nom de l'étudiant.e. : _____

DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE :

PRÉSENTATION DU DOSSIER

- Lettre de présentation incluant :
 - Présentation de la démarche artistique
 - Argumentaire pour l'obtention de la bourse
- Une preuve d'acceptation de résidence ou / et de stage ou / et de formation, le cas échéant
- Une preuve d'inscription, ou lettre de confirmation, de poursuite des études au Conservatoire pour l'année suivante

DOSSIER ACADÉMIQUE

- Les trois derniers relevés de notes

BESOINS FINANCIERS

- Description de la situation financière
- Budget personnel (revenus et dépenses)

DESCRIPTION DU PROJET

- Description de projet qui inclut la contribution à l'avancement de l'étudiant.e ou du collectif
- Pertinence artistique du projet
- Calendrier de travail

BUDGET DU PROJET

- Budget clair et réaliste

LETTRES D'APPUI

- Lettre d'un.e professeur.e ou d'un.e professionnel.le externe attestant du potentiel de l'étudiant.e ou collectif pour poursuivre une carrière

Veillez, svp, vous assurer que tous les documents afférents à la demande soient :

- Dûment identifiés au nom de l'étudiant.e ou collectif
- En format pdf
- Acheminés via We Transfer ou Google Drive à : info@fondationconservatoire.org – Pas de dossiers directement par courriel svp.

RÉSUMÉ DE LA CANDIDATURE (obligatoire) en 150 mots maximum.